

OBSEQUES d'André BRUNET (BI AU 39-44)

André mon ami,

Il me revient le douloureux honneur de te dire adieu au nom de tous les camarades de l'Association des Anciens Enfants de Troupe, association à laquelle tu étais heureux et fier d'appartenir.

En effet, fils de gendarme comme beaucoup d'entre nous, tu es reçu au concours d'entrée à l'école militaire préparatoire de Billom où tu effectues ta scolarité avant de rejoindre l'école d'Autun pour y poursuivre des études secondaires. En 1944, à dix sept ans, tu participes à des actions de résistance au camp de Thol où est repliée l'école.

A dix huit ans comme la plupart d'entre-nous, tu contractes un engagement de cinq ans et tu effectues un séjour en Indochine au cours duquel tu seras cité deux fois pour ta conduite au feu et ton courage et tu recevras la croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs.

De retour en métropole, tu es affecté à l'école militaire de Billom que tu connais bien pour y avoir été élève et tu formeras de nombreuses générations d'enfants de troupe dans le culte de l'honneur et de la patrie.

Éducateur de premier ordre, respecté et craint, tu resteras dans leur souvenir : « le modèle »

Tu seras décoré de la médaille militaire en récompenses des services rendus. Tu quitteras l'armée après quinze années de service et tu effectueras une très brillante carrière civile toute consacrée au service des autres.

Officier de la Légion d'honneur, médaillé militaire, chevalier dans l'Ordre national du Mérite et enfin commandeur dans l'Ordre des Palmes académiques, tu as bien mérité de la Patrie.

Nous adressons à Jeannette ton épouse à tes enfants, tes petits enfants et à toute ta famille, nos très sincères condoléances et nos sentiments de très vive sympathie.

Au revoir André, nous ne t'oublierons pas. Repose en paix au Paradis des Justes.



*Éloge funèbre prononcée par :
Jean-Marie Servais (EP 43, Bi 45, Au 48-49)
Président de la section des AET du Puy-de-Dôme*

La vie d'André Brunet

Issu d'une famille modeste, André BRUNET, dont le père était gendarme, est entré en 1939 à l'école militaire préparatoire de Billom (EMPB) en qualité d'élève, à l'âge de 12 ans. A l'été 1943, il est envoyé à l'école militaire préparatoire d'Autun poursuivre ses études secondaires, pour lesquelles il montre des aptitudes certaines. Dès ce moment, son objectif est de devenir officier.

Il est à Autun en 1944 lorsque, à l'âge de 17 ans, avec plusieurs de ses camarades, il décide d'entrer dans la Résistance en rejoignant les maquis de l'Ain. Il participe alors aux combats de la Libération dans le centre de la France, notamment en Creuse. Il y conquiert les galons d'adjudant chef.

En 1945, dès qu'il a 18 ans, il s'engage dans l'armée pour 5 ans. Ses galons obtenus dans la résistance lui sont conservés. Dès 1946 il est envoyé en Indochine pour un séjour qui durera 4 ans. Sa conduite au combat lui vaudra la croix de guerre TOE avec deux citations. Blessé et malade, il est rapatrié en métropole en 1950. Hélas, les suites de la blessure reçue en Indochine ruinent définitivement ses espoirs de devenir officier. Il est alors affecté à l'école militaire préparatoire de Billom, cette fois en qualité de cadre militaire.

Il y sert pendant 11 ans mais, entré au dernier grade du corps des sous-officiers et ne pouvant devenir officier, il le reste jusqu'à son départ de l'armée. André Brunet, présente ainsi la particularité d'avoir sans doute été le plus jeune adjudant-chef de France et probablement aussi l'un des plus anciens.

Il a été une des grandes figures de l'encadrement de l'école, à la fois craint (un peu) et respecté (très) et tous les anciens se souviennent de « la reine » ... Doté d'un organe vocal développé, il était le seul à pouvoir, de n'importe quel point de l'école, être entendu en n'importe quel autre point. Ayant été élève, il connaissait bien sûr toutes les « ficelles » utilisées par les élèves dans leurs rapports à la discipline mais n'en abusait pas.

A Billom, il a participé à la formation de nombreuses promotions d'élèves entrés à l'école militaire adolescents et sortis presque adultes. Il était très fier du nombre de ses nombreux anciens élèves devenus généraux ou ayant fait de belles carrières civiles.

En 1960, il quitte l'école de Billom, dont la fermeture progressive vient d'être programmée et sera définitive en 1963. Il quitte aussi l'armée et reçoit à cette occasion la médaille militaire.

Il entre alors aux établissements Michelin en 1960 pour oeuvrer dans les services sociaux de l'entreprise (Société des Œuvres d'Hygiène du Personnel Michelin-SOHPeM). Il va y mener une remarquable seconde carrière qui durera jusqu'en 1985. Ses responsabilités s'y accroissent rapidement et son service connaît une forte impulsion avec, notamment, le développement de structures de prise en charge pour les jeunes en difficulté et les personnes handicapées. Pour l'anecdote, quelques années plus tard il recrute comme collaborateur l'ancien médecin-colonel de l'EMPB. Dans le cadre de ses fonctions, il représente l'entreprise Michelin au conseil d'administration de nombreuses associations du Puy de Dôme. Dans ce cadre, il a ainsi été administrateur de 14 associations, devenant ainsi un fin connaisseur des structures sociales du département.

Autre trait également remarquable : pendant ces années d'activité professionnelle civile, il reprend ses études qui sont marquées de brillantes étapes : il obtient d'abord une licence de psychologie puis, quelques années plus tard, un doctorat d'économie sociale.

Ayant pris sa retraite professionnelle en 1985, André Brunet peut alors donner libre cours à son désir d'être utile aux plus démunis de ses concitoyens, notamment les personnes handicapées et les personnes âgées. Il participe à la création de plusieurs structures à vocation sociale et préside certaines pendant de nombreuses années. Parmi celles-ci on mentionnera plus particulièrement l'Association pour le développement de l'insertion socioprofessionnelle (ADIS) et l'Association des amis de l'enfance inadaptée et des personnes handicapées de la Combraille (AEIAHC) à Saint-Eloi-lès-Mines, deux associations qui lui doivent tant et qu'il considérait comme ses enfants. L'âge venant, il a dû s'en éloigner, mais cela lui a beaucoup coûté.

Conseiller Économique et Social de la Région Auvergne depuis 1989, André Brunet a siégé au sein de cette assemblée au titre d'une représentation du secteur sanitaire et social. A ce titre, en qualité de vice président, il a présidé pendant de nombreuses années, la commission spécialisée ayant en charge les questions de santé, de soins, et de prise en charge des populations fragiles et défavorisées.

Homme de convictions et de combats, il a toujours participé à cet équilibre précieux au sein de cette assemblée entre les problématiques d'ordre social et celles d'ordre économique. En particulier, au début des années 2000, les travaux qu'il a conduits au sein du Conseil Économique et Social Régional d'Auvergne ont permis l'édition d'un ouvrage de synthèse consacré à l'exclusion, ouvrage largement diffusé au niveau régional et national.

En janvier 2006, le Président du conseil régional d'Auvergne lui remet la médaille du Conseil Régional en reconnaissance du travail accompli en matière sociale dans la région.

Sa fidélité aux AET a toujours été sans faille. Assidu à la section de Clermont-Ferrand, il était chaque fois ravi de voir et revoir ses anciens élèves. Depuis la fermeture de l'EMPB, de nombreuses promotions ont ainsi pu bénéficier de son aide active et de son carnet d'adresse pour organiser leurs retrouvailles. Aujourd'hui, c'est un pan de la mémoire de l'école militaire qui disparaît...

Alors que toute sa vie a été marquée par une activité et un engagement personnel sans limites dans une vie trépidante, André BRUNET est décédé brusquement le 19 mars dernier, dans la paix de ceux qui ont beaucoup donné.

Il était officier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre national du mérite et commandeur des Palmes académiques.

*Jean-Marie Servais (EP 43, Bi 45, Au 48-49)
Président de la section des AET du Puy-de-Dôme*



Mise en page : J. P. 7-07-2009